



SAINT-DIDIER- SUR-CHALARONNE

Bien Vivre en Val-de-Saône

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de l'Ain
Arrondissement de Bourg en Bresse

COMMUNE DE SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 octobre 2022

Nombre de Membres :

En exercice : 23

Présents : 16

Représentés : 5

Absents : 2

L'an deux mille vingt-deux, le 26 octobre et à 19 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE légalement convoqué le 20 octobre 2022, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Renaud DUMAY, Maire
Étaient présents : Renaud DUMAY - Benoit PEIGNÉ - Magalie PEZZOTTA - Matthieu ROLLET - Céline POMMERET CHAUSSIN - Cédric BADIN - Florence DALLY-DELÉGLISE - Cédric BADIN - Fabienne PIRON - Fabrice RAPHANEL - Julien MONTEIL - Véronique VAILLANT - Claudette GUSELLA - Gilles LATTARD - Andrée CARRIER - Jérémy DEREMETZ - Théo COCHET
Étaient absents excusés : Catherine GUTIERREZ (pouvoir à Renaud DUMAY) - Christophe BOUQUIN-JAFFRE (pouvoir à Andrée CARRIER) - Françoise DURAND (pouvoir à Fabienne PIRON) - Arnaud BROYER (pouvoir à Magalie PEZZOTTA) - Catherine TEDESCHI (pouvoir à Claudette GUSELLA) - Pierrette BROSSÉ - Johan PIOLLET
Secrétaire de séance : Jérémy DEREMETZ

N°2022.10.26.1 – Autorisation de signer des avenants n° 1 avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité (21 voix pour)

APPROUVE les projets d'avenants.

AUTORISE le Maire à signer l'avenant n°1 pour le service extrascolaire de la commune et tous documents nécessaires à la mise en œuvre de celui-ci.

AUTORISE le Maire à signer l'avenant n°1 pour le service périscolaire de la commune et tous documents nécessaires à la mise en œuvre de celui-ci.

DIT que les crédits sont inscrits en section de fonctionnement du budget principal.

N°2022.10.26.2 – Subventions exceptionnelles 2022 aux associations

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

DECIDE d'attribuer les subventions suivantes :

Associations	Montant attribuée	Vote	Commentaires
4 Gazelles en Chem'Ain	300, 00 €	20 vote Pour, 1 Abstention (V.VAILLANT)	Subvention exceptionnelle
Tennis Club Val de Saône Chalaronne	200, 00 €	A l'unanimité (21 votes Pour)	Subvention exceptionnelle

DECIDE de ne pas attribuer de subvention à l'association Le Lycaon Electrik (13 votes Contre, 8 abstentions)

AUTORISE le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

N°2022.10.26.3 – Partenariat avec AXA pour la mise en place d'une complémentaire santé auprès des désidériens

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité (21 voix pour)

DECIDE d'accepter la proposition de partenariat avec AXA pour la mise en place d'une complémentaire santé auprès des désidériens,

AUTORISE le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

N°2022.10.26.4 - Lotissement Le Champ du Loup – Rétrocession voirie - Acquisition des parcelles cadastrées section ZY 247-254-259-260-261-262-271-272-277-300-301

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité (21 voix pour)

REFUSE la rétrocession des parcelles cadastrées section ZY 263-268-295,

ACCEPTE la rétrocession des parcelles cadastrées section ZY 247-254-259-260-261-262-271-272-277-300-301 appartenant à l'Association Syndicale Libre Le Champ du Loup,

AUTORISE l'acquisition des parcelles cadastrées section ZY 247-254-259-260-261-262-271-272-277-300-301 appartenant à l'Association Syndicale Libre Le Champ du Loup à l'euro symbolique en raison de la charge que représente l'entretien de cette voirie pour l'intégrer dans son domaine public,

PRECISE que cette rétrocession implique que les réseaux concomitants à ces parcelles sont également transférés aux concessionnaires de réseaux soit la Communauté de Communes Val de Saône Centre pour l'assainissement, le Syndicat Intercommunal d'Electrification et d'e-communication de l'Ain, pour l'électricité et le Syndicat des eaux Veyle Chalaronne pour l'eau potable et la collectivité pour le réseau d'eaux pluviales,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer, pour le compte et au nom de la Commune, l'acte notarié, et après constatation de la réalisation des conditions requises, l'acte authentique de vente de ce terrain à intervenir et accomplir l'ensemble des formalités hypothécaires et administratives subséquentes,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer, pour le compte et au nom de la Commune, le compromis de vente, si celui-ci était établi avant l'acte notarié définitif,

DISPOSE que les frais de géomètre, de bornage et d'actes notariés, seront à l'entière charge de la commune de Saint Didier sur Chalaronne.

AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

N°2022.10.26.5 – Acquisition de la parcelle cadastrée section ZM 0119 et ZM 0120 – Partenariat avec la SAFER – Demande d'intervention de la SAFER Auvergne Rhône-Alpes par exercice du droit de préemption

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité (21 voix pour)

APPROUVE le projet de demande d'intervention soumis par la SAFER AUVERGNE-RHONE-ALPES afin d'exercer son droit de préemption sur la vente de la parcelle cadastrée section ZW n°38 comme indiqué dans le document annexé à la présente.

APPROUVE le plan financier suivant proposé par la SAFER :

• Contre-offre d'achat de la SAFER acceptée par le vendeur :	1 210, 00 €
• Frais de notaire pour acquisition par la SAFER :	450, 00 €
• Frais SAFER à la rétrocession :	1 000, 00 €
• Prix de rétrocession H.T :	2 660, 00 €
• TVA 20 % sur prix de rétrocession :	532, 00 €
• Prix de rétrocession TTC :	3 192, 00 €
• Frais de notaire à la rétrocession :	650, 00 €
• Prix acte en main TTC estimé :	3 842, 00 €

AUTORISE le Maire à signer la demande d'intervention de la SAFER, qui engage la collectivité pour un montant de 3 842, 00 € TTC et à signer tous les documents s'y rapportant et nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal.

N°2022.10.26.6 – Création d'emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité (21 voix pour)**

CRÉÉ des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité selon le tableau suivant :

TABLEAU DES EMPLOIS SAISONNIERS à compter du 1er septembre 2022					
Filière	Grade	Affectation	Durée	Catégorie	Temps de travail
Animation	Adjoint d'animation territorial	Périscolaire, ACM, Restauration	Du 10 octobre 2022 au 9 octobre 2023	C	32h (TNC)
Animation	Assistant d'enseignement artistique (ATEA)	Ecole de musique	Du 1er septembre 2022 au 30 juin 2023	B	2,5h (TNC)
	Assistant d'enseignement artistique (ATEA)	Ecole de musique		B	4h (TNC)
	Assistant d'enseignement artistique (ATEA)	Ecole de musique		B	6,5h (TNC)
	Assistant d'enseignement artistique (ATEA)	Ecole de musique		B	4,5h (TNC)
	Assistant d'enseignement artistique (ATEA)	Ecole de musique		B	4,75h (TNC)
Technique	Adjoint technique territorial	Entretien du groupe scolaire F.DOLTO	Du 2 novembre 2022 au 7 juillet 2023	C	10h (TNC)

DIT que les dépenses seront inscrites en section de fonctionnement du budget principal.

N°2022.10.26.7 – Amortissement des subventions d'équipement – Subvention versée au RASED de Thoissey et subventions pour l'achat d'un vélo électrique

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité (21 voix pour)**

DECIDE d'amortir sur une durée d'un an les subventions d'équipement pour la subvention versée au RASED de Thoissey et les subventions pour l'achat d'un vélo électrique

N°2022.10.26.8 – Décision modificative n°3 du budget communal

INVESTISSEMENT

Dépenses				Recettes			
Article (Chap.) - Opération	Budget primitif DM 1 + DM 2	Décision modificative 3	Total (Avec RAR 2021)	Article (Chap.) Opération	Budget primitif	Décision modificative 1	Total
21318 (21) : Autres bâtiments publics	0,00	13 200,00	62 357,26				
21571 (21) : Matériel roulant - 084	25 000,00	12 700,00	37 700,00				
2313 (23) : Constructions - 296	87 000,00	7 200,00	94 200,00				
2315 (23) : Installation, matériel et outillage techniques - 192	122 100,00	- 33 100,00	89 000,00				

FONCTIONNEMENT

Dépenses				Recettes			
Article (Chap.) - Opération	Budget primitif DM 1 + DM 2	Décision modificative 3	Total	Article (Chap.) Opération	Budget primitif	Décision modificative 1	Total
022 (022) : Dépenses imprévues	108 740,00	-68 895,00	39 845,00				

Dépenses				Recettes			
Article (Chap.) - Opération	Budget primitif DM 1 + DM 2	Décision modificative 3	Total	Article (Chap.) - Opération	Budget primitif DM 1 + DM 2	Décision modificative 3	Total
6332 (012) : Cotisations versées au FNAL	600,00	30,00	630,00				
6333 (012) : Particip.des employeurs à la form. prof. continue	0,00	15,00	15,00				
6336 (012) : Cotisations au centre national et CNFPT	11 100,00	1 050,00	12 150,00				
6338 (012) : Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rémunérer.	1 800,00	100,00	1 900,00				
6411 (012) : Personnel titulaire	543 205,00	4 000,00	547 205,00				
6413 (012) : Personnel non titulaire	88 200,00	48 600,00	136 800,00				
6451 (012) : Cotisations à l'URSSAF	108 900,00	10 100,00	119 000,00				
6453 (012) : Cotisations aux caisses de retraite	130 000,00	5 200,00	135 200,00				
6454 (012) : Cotisations aux ASSEDIC	3 600,00	2 000,00	5 600,00				
6455 (012) : Cotisations pour assurance du personnel	38 500,00	-2 300,00	36 200,00				
6458 (012) : Cotisations aux organismes sociaux	1 600,00	100,00	1 700,00				

Total Dépenses	0,00			Total Recettes	0,00		
-----------------------	-------------	--	--	-----------------------	-------------	--	--

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité (21 voix pour)

DÉCIDE de procéder à la décision modificative n°3 de l'exercice budgétaire 2022 pour le budget principal de la Commune telle que détaillée dans le tableau figurant ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.
Pour extrait conforme au registre des délibérations,

N°2022.10.26.9 – Périodicité de versement de l'indemnité compensatrice de congés payés pour les agents contractuels

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité (21 voix pour)

DECIDE le versement mensuel de l'indemnité de congés payés correspondant à 10% de la rémunération brute,

DIT que les dépenses seront inscrites en section de fonctionnement du budget principal.

N°2022.10.26.10 – Signature d'un contrat d'apprentissage

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité (21 voix pour)

DECIDE de recourir au contrat d'apprentissage,

DECIDE d'autoriser le Maire à exécuter toutes les démarches nécessaires au recrutement d'une apprentie en deuxième année de BTS « Economie sociale et familiale » du 2 novembre 2022 au 31 juillet 2022,

AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment les contrats d'apprentissage ainsi que les conventions conclues avec le Centre de Formation

DIT que les dépenses seront inscrites en section de fonctionnement du budget principal.

N°2022.10.26.11 – Compte-rendu des attributions exercées de l'organe délibérant

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité (21 voix pour)

PREND ACTE des attributions exercées par Monsieur le Maire par délégation et ayant donné lieu aux décisions suivantes :

Date	Nom	Adresse	Objet	Montant H.T
09/09/2022	Signaux GIROD	Charnay les Mâcon	Panneaux "Obligation de tourner à droite avant le panneau"	132,96 €
10/09/2022	PVP	Digoïn	Plaques aluminium	78,30 €
10/09/2022	GARRY	Mâcon	Souffleur thermique	841,67 €
13/09/2022	TDM	Tournus	Peinture signalisation horizontale	7 460,75 €
13/09/2022	DELEGLISE	St-Didier-sur-Chalaronne	Allongement d'un feu tricolore	1 125,00 €
16/09/2022	BLAIN Amaud	St-Didier-sur-Chalaronne	Création d'un châssis en béton pour panneaux lumineux + tranchée	2 695,00 €
16/09/2022	BLAIN Amaud	St-Didier-sur-Chalaronne	Plantations parking employés communaux	5 102,50 €
16/09/2022	BLAIN Amaud	St-Didier-sur-Chalaronne	Plantations plan d'eau	5 837,80 €

Date	Nom	Adresse	Objet	Montant H.T
16/09/2022	Archidintérieur	St-Didier-sur-Chalarnonne	Rénovation logement en surface commerciale	8 250,00 €
19/09/2022	Bouygues Énergie	CUISERY	Caméra vidéoprotection déplacement serveur	8 120,00 €
19/09/2022	Bouygues Énergie	CUISERY	Contrat de maintenance caméra vidéoprotection	2 500,00 €
22/09/2022	COLAS	Bourg en Bresse	Travaux ralentisseurs Rue de la Libération + travaux grilles EP	53 900,00 €
22/09/2022	BLAIN Arnaud	St-Didier-sur-Chalarnonne	Création dalle béton pour table pique-nique	4 620,00 €
22/09/2022	LignOToit	Biziat	Modification EP 152/158 Rue du Centre	2 457,50 €
28/09/2022	Ford	Villefranche sur Saône	Achat Ford Transit	33 224,75 €
29/09/2022	EURL BERNARD Jérôme	Illiat	Enlèvement clôture + poteaux béton + reprofilage Parking des jardins municipaux	4 633,70 €
05/10/2022	ADELYA	Saint-Priest	Fournitures d'hygiène	2 595,71 €
08/10/2022	PVP	Digoin	Plaque aluminium	26,10 €
04/10/2022	LIGNO TOIT	Biziat	Démoussage + démoussant	600,00 €
17/10/2022	SIGNAUX GIROD	Charnay les Mâcon	Panneaux + colliers + tubes...	199,76 €
18/10/2022	GARRY	Viriat	Arbre de transmission	125,58 €
19/10/2022	BCM Foudre	Douai	Contrôle installation de protection foudre	290,00 €
16/09/2022	JP Rénovations	St-Didier-sur-Chalarnonne	Travaux réfection mur Parking Cessez-le-Feu	20 101,63 €

N°2022.10.26.12 – Compte-rendu des autorisations d'urbanisme délivrées

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité (21 voix pour)**

PREND ACTE des autorisations d'urbanisme délivrées par Monsieur le Maire ci-dessous :

A. Déclarations d'intention d'aliéner

Date	N° de DIA	PARCELLES	ADRESSE	Observations
27/09/2022	001 348 22 V0032	ZV ZV 211	Rue des Métaux - ZA Actival - Rue des Métaux - ZA Actival -	CCVSC
27/09/2022	001 348 22 V0033	YB YB 161	En Bonne Temps En Bonne temps	
04/10/2022	001 348 22 V0034	AS 131	Challes	
10/10/2022	001 348 22 V0035	AO 379	16 Rue du Centre	
10/10/2022	001 348 22 V0036	ZW 196	42 Rue de la Libération	
12/10/2022	001 348 22 V0037	YB 163	En Bonne Temps	
21/10/2022	001 348 22 V0038	AO AO AO 748		

B. Autorisations du Droit des Sols

N°	NOM	Date de dépôt	Date limite avant accord ou rejet tacite	OBJET	Date de l'arrêté
DP 22 V0071	Communauté Communes	22/09/2022	22/10/2022	Création d'un abri sur terrain existant	24/10/2022
PC 22 V0014	DOUVRE Julien	27/09/2022	27/11/2022	Construction d'une maison d'habitation individuelle de type traditionnel de plain-pied avec garage, toiture 6 pans	
DP 22 V0072	VILLANOVA Sylvie	28/09/2022	28/10/2022	Rénovation des façades extérieures	25/10/2022
PC 22 V0015	ANTONOPOULOS Mar	28/09/2022	28/12/2022	Construction d'une maison d'habitation	
DP 22 V0073	SMIDOM	30/09/2022	30/10/2022	Installation de panneaux photovoltaïques en toiture	
DP 22 V0074	EDF ENR P/o FRO Boris	30/09/2022	30/10/2022	Installation d'un générateur photovoltaïque en toiture	26/10/2022
DP 22 V0075	GROSSET Chr BOURDET Martine	03/10/2022	03/11/2022	Réfection de façade	26/10/2022
DP 22 V0076	MONTEIL Julien	03/10/2022	03/11/2022	Panneaux photovoltaïques	
DP 22 V0077	GUERIN Martine	03/10/2022	03/11/2022	Garage existant affecté à l'habitation existante	
DP 22 V0078	MENTEUR Bernadette	05/10/2022	05/11/2022	Installation de panneaux photovoltaïques en toiture	
DP 22 V0079	France Eco Logis	07/10/2022	07/10/2022	Installation de panneaux photovoltaïques en toiture	
DP 22 VV080	DEJOURS Sébastien	08/10/2022	08/11/2022	Piscine hors sol 7 m * 3 m	
PC 22 V0016	DEJOURS Sébastien	12/10/2022	12/12/2022	Création d'un agrandissement en parpaings de taille 6.5 * 4m avec toit plat	
DP 22 V0081	ROLLIN Gisèle	21/10/2022	21/11/2022	Pompe à chaleur sur façade	
DP 22 V0082	POURRIER Dominique	21/10/2022	21/11/2022	Rénovation d'une ancienne couverture	
DP 22 V0083	GUTIERREZ Catherine	24/10/2022	24/10/2022	Remplacement de la porte d'entrée en bois par une porte d'entrée PVC	
DP 22 V0084	BOUCHET Bryan	25/10/2022	25/11/2022	Remplacement porte de garage et porte d'entrée	
DP 22 V0085	GFA DE LA CURATTE	26/10/2022	26/11/2022	Réhabilitation d'un tènement agricole composé de 3 halls et modification des voiries	

Fait à Saint-Didier-sur-Chalaronne, le 26 octobre 2022

Le Maire,

Renaud DUMAY

Le secrétaire de séance,

Jérémy DEREMETZ